



A retenir

Des conditions climatiques propices à la **maladie de l'œil de paon** et à l'émergence des stades hivernants de la **mouche de l'olive** (pupes). Observations localisées de dégâts sur fleurs dus à la **teigne de l'olivier**. Sur jeune olivier : pas de signalement de dégâts dus à la chenille de la **pyrale**.

• STADE PHÉNOLOGIQUE

D'après les observations et selon la nomenclature BBCH on se situerait, en situation précoce, à la **fin du stade principal 6** "Floraison" de l'olivier correspondant au code 69 : *Fin de la floraison et début de la formation des fruits ; les ovaires non fécondés tombent*. La nouaison est donc en cours et les fruits devraient bientôt débiter leur phase de grossissement. Noter que sur une plante on peut distinguer au même moment différents stades physiologiques : on estime qu'un **stade est atteint lorsque plus de 50% des organes végétatifs répondent à sa définition**.



Photo 1 : Ghjermana di Casinca, Monticello le 6 juin 2018

• L'ŒIL DE PAON – FUSICLADIUM OLEAGINEUM (= SPILOCAEA OLEAGINUM)

Observation : Les conditions climatiques douces et pluvieuses de ce printemps ont été particulièrement favorables aux contaminations par le champignon responsable de la maladie de l'œil de paon.

Rappel : les températures favorables aux contaminations sont comprises entre 8 et 24°C avec un optimum à 20°C. Les contaminations ont lieu en présence de taches symptomatiques.

Indicateur de gestion du risque : + de 15% de feuilles malades. Le seuil de tolérance est à 10% de feuilles présentant les symptômes.

Évaluation du risque : nul à faible en l'absence de précipitations, dans les vergers peu sensibles et si les températures sont > 24°C ; devenant moyen à élevé avec l'apparition de taches et lors d'épisodes pluvieux avec des températures proches des 20°C.

Sensibilité variétale : en Corse, la variété *Aliva nera* semble plus sensible à la maladie que la variété *Ghjermana di Casinca*, et dans une moindre mesure la *Picholine* l'est également, surtout en situations favorables (zone de plaine calme et peu ventée, bordure littorale, présence d'une haie à proximité, arbres peu taillés, forte densité de plantation, etc.). Les autres variétés corses d'oliviers montrent peu de sensibilité à la maladie en situation humide.

Gestion du risque : parmi les principaux moyens culturels préventifs il est conseillé d'éviter de planter dans les bas-fonds humides, d'employer les variétés qui se montrent plus résistantes à la maladie, de maintenir un bon écartement entre les arbres et de maintenir leur frondaison aérée par une taille adéquate. Améliorer la résistance des oliviers par une fertilisation équilibrée : éviter l'excès d'engrais azotés qui tendent à rendre les tissus plus minces et moins résistants et éviter les carences potassiques qui favorisent le développement de la maladie.



Photo 2 : Taches symptomatiques sur feuilles

SOMMAIRE

Stade
phénologique
Œil de paon
Teigne de l'olivier
Pyrale du jasmin
Liens utiles

ANIMATEUR FILIÈRE et
rédactrice : Frédérique
CECCALDI, CA2B



Partenaires : exploitants
observateurs

Directeur de publication :
Joseph COLOMBANI
Président de la Chambre
d'Agriculture de Corse
15 Avenue Jean Zuccarelli
20200 BASTIA
Tel : 04 95 32 84 40
Fax : 04 95 32 84 43
<http://www.cra-corse.fr/>
Crédit photo : Frédérique
Ceccaldi, CA2B



Action pilotée par le
Ministère chargé de
l'agriculture, avec l'appui
financier de l'Agence
Française pour la
Biodiversité, par les crédits
issus de la redevance pour
pollutions diffuses attribués
au financement du plan
ECOPHYTO

Tableau1-Cumul des pluies et moyennes des températures, mars à mai 2018

| Éléments météorologiques | BASTIA (alt. 10 m) | | | CALVI (alt. 57 m) | | | ALISTRO (alt. 65 m) | | |
|---|----------------------------------|---------------------------------------|----------------------------------|--------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------|----------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------|
| | Mars | Avril | Mai | Mars | Avril | Mai | Mars | Avril | Mai |
| Hauteur totale des précipitations | 106,8 mm (normales : 59,8 mm) | 60,1 mm (normales : 76,2 mm) | 103,6 mm (normales : 49,6 mm) | 113 mm (normales : 57,2 mm) | 33,9 mm (normales : 69,4 mm) | 70,5 mm (normales : 41,2 mm) | 117,8 mm (normales : 37,2 mm) | 42,2 mm (normales : 62,9 mm) | 87,1 mm (normales : 45,7 mm) |
| Nombre de jours avec précipitations ≥ 1 mm ≥ 10 mm | 13 4 Valeurs > aux normales | 7 3 Valeurs conformes aux normales | 13 4 Valeurs > aux normales | 15 5 Valeurs > aux normales | 7 1 Valeurs conformes aux normales | 8 3 Valeurs > aux normales | 13 1 Valeurs > aux normales | 5 2 Valeurs conformes aux normales | 8 2 Valeurs > aux normales |
| Moyenne des températures | 10,7°C (normales : 11,2°C) | 15,5°C (normales : 13,3°C) | 18,1°C (normales : 17,2°C) | 11,6°C (normales : 11,2°C) | 15,7°C (normales : 13,5°C) | 17,8°C (normales : 17,4°C) | 12,1°C (normales : 10,1°C) | 16,9°C (normales : 11,9°C) | 19°C (normales : 16,8°C) |

Source Météo-France

Douceur et humidité : si les relevés de précipitations d'avril ont été inférieurs aux normales de saison (= valeurs relevées durant la période 1960-2018), on voit dans le tableau1 que mars et mai ont été plus arrosés qu'à l'accoutumée (70 à 117 mm au lieu des 40-50 mm pour la période de référence). Les températures moyennes relevées étaient, globalement, proches des normales de saison, voire supérieures, surtout en avril.

Les fréquentes couvertures nuageuses ont conduit à un ensoleillement médiocre, ce qui a entraîné un léger retard dans la croissance végétative de l'olivier, notamment au moment de la mise à fleur. Ainsi, après deux années consécutives de grande sécheresse, la pluie est de retour et la floraison de l'olivier a été particulièrement abondante. Les averses ont rapidement fait chuter les pétales mais la pollinisation ne semble pas avoir été altérée. L'estimation de la charge des arbres ne devra toutefois se faire qu'après la chute physiologique des fruits qui aura lieu juste après la nouaison.

• Teigne de l'olivier – *Prays oleae*

Biologie : au printemps la génération anthophage (dégâts sur fleurs) passe souvent inaperçue mais peut être responsable d'une perte importante de production. Ses chenilles broutent les inflorescences pour se nourrir, entraînant une diminution du nombre de boutons floraux puis provoquent l'avortement des fleurs en enserrant les bouquets floraux avec leurs fils de soie (photo 4).

Les dégâts sont en général négligeables dans les oliveraies traditionnelles qui peuvent néanmoins représenter des foyers d'inoculation et d'infestations pour les jeunes plantations situées à proximité.

Observation : Sa présence est très variable selon les régions et les variétés. On l'observe dans les vergers à partir de février-mars grâce aux taux élevés (> 20 %) de feuilles minées, puis en fin d'été par la chute des fruits comportant un trou près du pédoncule. Trois générations se succéderont en une année.

Indicateur de gestion du risque : 5% de grappes florales infestées.

Évaluation du risque : actuellement les chenilles ont déjà tissé leur réseau de fils autour des inflorescences afin d'y effectuer leur nymphose. Une nouvelle génération de papillons émergera début juillet.

Gestion du risque : une taille appropriée à la fin de l'hiver permet de réduire les populations phyllophages.

Principaux auxiliaires efficaces : de nombreux insectes auxiliaires peuvent jouer un rôle appréciable dans la limitation des populations de cette génération. Parmi eux on compte les larves de Chrysopes et les araignées. Les oiseaux, également grands consommateurs d'insectes, peuvent intervenir en se nourrissant des chenilles de teigne. Leur efficacité est difficile à estimer, même si leur présence en vergers d'oliviers est importante. Cette faune utile doit être préservée et protégée, notamment en utilisant des méthodes biologiques et en limitant tous les intrants chimiques au strict nécessaire.



Photo 3 : Feuilles minées par la génération phyllophage, CA2B



Photo 4 : Monticello le 31 mai 2018, fils de soie enserrant les fleurs qui se fanent sans avoir pu être fécondées

- **Pyrale du jasmin – *Palpita (Margaronia) unionalis***

Biologie : la chenille se nourrit de l'épiderme supérieur du limbe et dévore le bourgeon terminal, provoquant le départ anarchique de rameaux depuis les bourgeons axillaires situés à l'aisselle des feuilles. La pyrale impacte uniquement les jeunes plantations. C'est la chenille de ce lépidoptère qui est responsable des dégâts sur les feuilles et les bourgeons terminaux. On l'observe généralement dès le début du printemps.

Évaluation du risque : sa présence n'a pas encore été signalée, les conditions climatiques actuelles ne semblent pas particulièrement favorable à l'activité de l'insecte. Continuer la surveillance.



Photo 5 : pyrale et dégâts caractéristiques sur feuilles dans la partie terminale d'un rameau

PREVISION METEO (Source Météo France)

| | Vendredi 8 juin | Samedi 9 juin | Dimanche 10 juin | Lundi 11 juin | Mardi 12 juin | Mercredi 13 juin | Jeudi 14 juin | Vendredi 15 juin |
|--|----------------------------|--------------------------------------|---------------------|--|---|---------------------|---------------------------|---------------------|
| Haute Corse/ Corse du Sud | | | | | | | | |
| | Risque d'averses orageuses | Beau temps ; hausse des températures | | Temps légèrement nuageux ; température en baisse | Temps nuageux pouvant donner des averses ; vent d'Ouest modéré ; légère baisse des températures | | Temps légèrement perturbé | |

Pour la période du Mardi au Vendredi, l'indice de confiance de la prévision est de 3 sur 5.

LIENS UTILES

- **PROTECTION DES INSECTES POLLINISATEURS : Les abeilles butinent, protégeons les !** La note nationale Abeilles et Pollinisateurs reprend les précautions à adopter pour protéger ces insectes indispensables à la pollinisation : Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.
- **ÉVOLUTION DE LA RÉGLEMENTATION** : liste des équipements de limitation de la dérive de pulvérisation de produits phytopharmaceutiques parue au Bulletin officiel du 7 mai 2017. Ces équipements permettent de réduire la largeur des zones non traitées en bordures des points d'eau (de 20 ou 50 m à 5 m), conformément à l'arrêté du 4 mai 2017. De nouveaux équipements viennent s'ajouter pour la viticulture, l'arboriculture et les cultures basses (pulvérisateurs, buses).

<http://www.corse.chambres-agriculture.fr/agro-ecologie/bulletins-de-sante-du-vegetal/>

Xylella fastidiosa

Xylella fastidiosa peut affecter de nombreux végétaux, oliviers, Prunus (pêchers, amandiers), laurier rose, vigne, agrumes, caféiers, chênes,... Les dépérissements provoqués par la maladie peuvent avoir des répercussions économiques de grande ampleur.

La bactérie est transmise et dispersée par des insectes vecteurs, en particulier les cercopes et les cicadelles, qui se nourrissent de la sève des plantes. La circulation et la plantation de plants contaminés, y compris de végétaux d'ornement, représentent un risque important de dissémination.

En Espagne, un plant de vigne contaminé par *Xylella fastidiosa* a été découvert sur l'île de Majorque. La sous-espèce identifiée est ***fastidiosa***, connue comme l'agent responsable de la **maladie de Pierce** aux États-Unis. À ce jour, cette sous-espèce a été identifiée uniquement à Majorque sur ***Polygala myrtifolia*, *Cistus monspeliensis*, *Prunus avium*, *Prunus dulcis* et *Vitis vinifera***. La plante contaminée présentait des symptômes et provenait d'une parcelle de raisins de table, âgée de 20 ans.

Suite à la décision communautaire du 14 décembre 2017, toute la Corse est passée en zone d'enrayement : ce texte valide la mise en place d'une stratégie d'enrayement de la maladie en Corse et introduit des mesures supplémentaires pour permettre la circulation dans l'Union Européenne de certaines espèces végétales sensibles à plusieurs sous espèces de la bactérie, ceci afin de renforcer les garanties sanitaires sur le risque lié aux mouvements des végétaux.

[Publication le 16 décembre 2017 de la décision 2017/2352 révisant la décision 2015/789 modifiée du 18 mai 2015 relative à la gestion de *Xylella fastidiosa*](#)


La liste des espèces hôtes sensibles à la subsp *multiplex* sont disponibles sur le site :

<http://draaf.corse.agriculture.gouv.fr/Xylella-fastidiosa>"

Pour plus d'informations pour la reconnaissance des symptômes, les vecteurs potentiels, cliquez sur les liens suivants :

<https://www.anses.fr/fr/system/files/VEG-Fi-XylellaFastidiosa.pdf>

<http://agriculture.gouv.fr/xylella-fastidiosa-une-bacterie-nuisible-pour-les-vegetaux>

Pour tout signalement de suspicion de symptômes contacter le  : **0800 873 699**, joignable du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30, et le vendredi de 8h30 à 16h30.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.